

## Accessibilité urbaine

**E**n préfiguration de l'atelier 4 de l'ORHL intitulé "habitat et développement urbain durable", qui a commencé réellement à fonctionner depuis janvier de cette année, une rencontre régionale autour du thème de l'accessibilité urbaine s'est déroulée à la DRE en octobre dernier.

Elle a réuni près de 80 personnes, principalement des élus et techniciens des collectivités



locales, des représentants de l'État, des chercheurs en sciences de la Ville et des animateurs du développement urbain.

La rencontre, ouverte par le Directeur Régional de l'Équipement et présidée par Mme Bachelier, déléguée ministérielle à l'accessibilité, a permis aux acteurs locaux d'évoquer les expériences de Grenoble, Mâcon et Annecy en matière d'accessibilité des quartiers et des transports en commun.

L'accessibilité urbaine est apparue au cours de ce colloque comme se situant à l'articulation entre les différents objets ou espaces de la Ville perçus dans leur interdépendance. L'accessibilité est par essence trans-territoriale et exige des différents acteurs urbains de coordonner leurs approches et leurs décisions.

Mais comme l'a dit un des orateurs, "l'accessibilité urbaine ne doit pas être vécue comme une nouvelle contrainte mais comme une chance pour la Ville et l'aménagement urbain".

Ce constat prend d'autant plus d'importance que le Parlement Européen dans sa résolution de février 2001 a donné une définition très extensive, mais légitime, de l'accessibilité urbaine en souhaitant une ville accueillante pour tous ceux qui, au-delà des seules personnes handicapées en fauteuil, peuvent connaître au plan de l'accessibilité des difficultés à certains moments de leur vie : femmes enceintes, personnes âgées, personnes de petite taille, personnes avec de jeunes enfants, etc.

C'est alors près d'un tiers de la population qui est concernée selon l'INSEE...

